

RAVALEMENT DE BATIMENTS D'HEBERGEMENT COLLECTIF

Les quatre bâtiments de l'association «cyclamen» se situent à l'entrée nord de la commune de Chaux-des-Crotenay. Destinés à l'accueil collectif d'enfants, deux bâtiments sont des petits immeubles de 3 niveaux et deux bâtiments sont à l'échelle d'un pavillon de deux niveaux.

Ils sont répartis de part et d'autre de la route départementale :

- 3 bâtiments groupés à l'est : «cyclamen» (1), «sapin»(2) et «gentiane»(3)
- 1 bâtiment isolé, en aval d'un ancien écart constitué de fermes anciennes : «carmia» (4)

NATURE DU PROJET :

- Maison individuelle
- Maison Indiv. En Bois
- Bâtiment Agri.
- Sensibilité DvpT Durable
- Lotissement
- Autres

- Neuf
- Ancien
- Récent

- Création
- Extension
- Rénovation
- Annexe
- Ravalement
- Abords

STADE DU PROJET :

- Information
- Amont P.C.
- P.C. en cours
- P.C. refusé

INITIATIVE :

- Personnelle
- D.D.E.
- Maire
- Autres ...

ENERGIES RENOUVELABLES :

- Panneaux solaires
- Bois énergie
- Géothermie

Implantés dans un paysage vallonné particulièrement ouvert, caractéristique du Haut-Jura, ces bâtiments ont un impact visuel important, notamment les immeubles «cyclamen» et «gentiane» depuis la route départementale. cet impact est particulièrement important dans le sens entrant, sur les façades est et sud.



Le projet de l'association concerne trois bâtiments : «cyclamen, gentiane et carmia» et consiste à procéder:

- à un ravalement de façade pour le bâtiment «cyclamen» et,
 - à améliorer leur performance énergétique et leur aspect pour les bâtiments «gentiane et carmia».
- Les travaux sont prévus au cours de l'année 2011, la réflexion pour le bâtiment «sapin» est en cours.

La modification de l'aspect extérieur de chaque bâtiment fera l'objet d'une demande d'une déclaration préalable à déposer en mairie. Les bâtiments se situent en dehors du périmètre de protection Monuments Historiques de l'église.

Architecte conseiller : Florence CLEMENT

Signature



BATIMENT CYCLAMEN



façade sud



façade ouest



C'est le bâtiment le plus important, l'ensemble se compose de deux bâtiments accolés, différents en forme et en caractère :

Un bâtiment de type «long pan» à l'est, enduit de couleur rosé et jaune, accolé à un bâtiment de type «chalet» de couleur très clair, proche du «blanc cassé».

Les niveaux inférieurs abritent les locaux collectifs et d'administration, les niveaux supérieurs sont à vocation d'hébergement.

Le bâtiment a été partiellement rénové ; remplacement des menuiseries pour des châssis de couleur rouge et des volets roulants de couleur gris clair, isolation par l'intérieur. Les travaux à prévoir sont un ravalement des façades nord et ouest, les façades enduites étant de grande qualité. La façade sud sera en partie reprise dans l'attente d'un projet global (extension de la salle à manger).

façade est - inchangée



Compte tenu de l'enduit beige rosé existant sur le volume est, et des châssis de fenêtre rouge «ral 8072», une couleur «beige rosé» est choisie dans la gamme STO n° 323169 – 76 – C1

Façade est : inchangée

Façade sud : balcon inchangé, peinture des façades à peindre – STO n° 323169 – 76 – C1

Façade ouest : peinture des façades – STO n° 323169 – 76 – C1

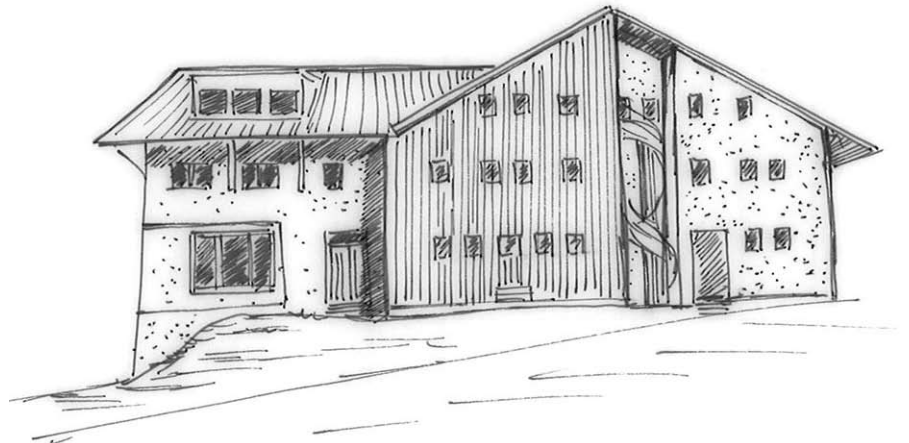
Façade nord :

Partie est inchangée

partie centrale (jusqu'à la cage d'escalier) en bardage bois de façon à assurer la transition entre les différents volumes. Bois (mélèze ou épicéa du Haut-Jura) à laisser patiner naturellement, pose des lames verticale ou horizontale. Le bardage sera posé jusqu'en pied de façade, soit 20 cm environ.

Partie ouest : peinture des façades – STO n° 323169 – 76 – C1. Une enseigne peinte ou en bois est à prévoir au-dessus de la porte d'accueil. Les deux portes vitrées sont à lasurer à l'identique.

L'escalier extérieur sera peint de la même couleur que la façade.



BATIMENT GENTIANE



Ce bâtiment est relativement modeste, de trois niveaux maximum et se compose d'un volume unique de type '«long pan»'. Il est actuellement bardé de bois partiellement sur le pignon ouest et la façade sud. Les menuiseries ont été remplacées pour des châssis de couleur bleu ciel.

Les travaux à venir seront la pose d'une isolation extérieure recouverte d'un bardage en partie en bois et en partie à enduire.

façade ouest



façade nord



façades est et nord



Compte tenu de la couleur des menuiseries et du bardage bois déjà en place, une couleur «beige clair» est choisie dans la gamme STO n° 31424 – 67 –C1.

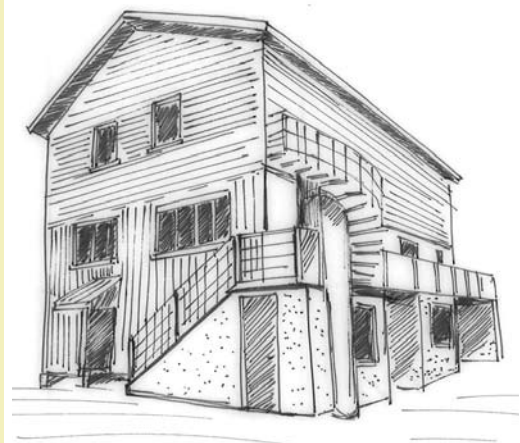
Façade est : façade à peindre intégralement - STO n° 31424 – 67 –C1

Façade sud : bardage bois en partie haute de la façade (idem existant) – enduit à peindre en partie basse, y compris le garde corps des balcons - STO n° 31424 – 67 –C1.

Les portes de services sont à peindre de la même couleur que la façade - STO n° 31424 – 67 –C1
La sous face des balcons peut être peinte de couleur blanc, blanc-cassé avec la couleur de la façade.

Façade ouest : le bardage bois en mélèze (idem existant) est posé jusqu'en pied de façade (20cm au-dessus du niveau du sol). Il pourra être posé verticalement de façon à «couper» le pignon. Cette disposition fait référence aux bardages traditionnels des façades sud et/ou sud-ouest dans le Haut-Jura.

Façade nord : le bardage bois en mélèze (du pignon ouest) est prolongé en partie haute de la façade. Le soubassement enduit est à peindre - STO n° 31424 – 67 –C1



BATIMENT CARMIA



Ce bâtiment isolé est très modeste et reprend la typologie d'un pavillon. Son impact visuel est réduit dans la mesure où il est adossé à deux fermes traditionnelles très vastes.

façade nord



façade est



façade ouest



Les couleurs ont été choisies en fonction de la situation particulière du bâtiment et des couleurs de la toiture : tuiles de couleur brune et tôle de couleur gris-brun moyen.

Il est prévu de choisir une couleur neutre pour les façades, une teinte «beige terre» – STO n° 32121 – 65 – C1.

Les menuiseries extérieurs (châssis sans volets) apporteront des touches de couleurs sous la forme de lignes et d'encadrement. Une teinte vert d'eau a été choisie pour sa qualité et sa position entre le vert et le bleu, selon la qualité de la lumière. STO – n° 35412 – 50 - C2.

Les bardages bois existants sont conservés.